

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9588

Société :

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : CHYATE Mohamed

Date de naissance : 1956

Adresse :

HABITUELLE

Tél. : 06 68 61 55 72 Total des frais engagés :

414,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Meriem LAIROUSSI

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 18 AVR. 2024

Nom et prénom du malade : Chyate. A. Mohamed Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Chyate. A. Mohamed

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab Le : 10/04/2024

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18 AVR 2014	C8	Oralib		D. Meriem LAHROUSSI Pneumo Physiologue-Allergologue Bd. Chouhadaa (Ex. Avenue «A») Takademi, Rue 2, N° 86 Hay Mohammedi - Casablanca Tel: 05 22 62 15 95/05 22 62 12 33 INPE: 091186106

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE JANQUIERE	18-04-14	416.000

### ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000	G 21433552 00000000 35533411		Coefficient DES TRAVAUX
	B 00000000 35533411			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Spécialiste  
en Pneumo Phtisiologie et Allergie Respiratoire

Asthme - Tuberculose  
Explorations Fonctionnelles Respiratoires (EFR)

Radiographie - Endoscopie Bronchique  
Epreuve d'effort Cardio-Respiratoire  
Sevrage Tabagique



18 AVR. 2024

إختصاصية  
أمراض الجهاز التنفسى و الحساسية  
الضيق - داء أسل

فحص الوظيفة التنفسية  
الفحص بالأشعة - الفحص بالمنظار  
اختبار التحمل للقلب و الجهاز التنفسى  
الإقلاع عن التدخين

Casablanca, Le ..... الدار البيضاء, في.

Dr. Meriem Lahroussi

⑦ Augmentin 1g  
20x100  $\times 2$   
1 sachet  $\times 31$  J

PH (15)

414,00

PPV: 207,00 DH  
LOT: 653943  
PER: 10/25



Augmentin est une marque déposée  
des sociétés du Groupe GlaxoSmithKline

PPV: 207,00 DH  
LOT: 653942  
PER: 10/25



Augmentin est une marque déposée  
des sociétés du Groupe GlaxoSmithKline

PHARMACIE JANQUIERE  
Hallier - Janquier  
Pharmacie de la Ville  
1, Rue Janquier - La Villette  
Casablanca - tel. 05 22 62 65

Dr. Meriem LAHROUSSI  
Pneumo Phtisiologie-Allergologie  
Avenue «A»  
Bd. Chouhadaa - Rue 2 N° 86  
Takadoum - Casablanca  
Hay Mohammadi - Casablanca  
Tél: 05 22 62 15 95/05 22 62 12 63  
INPE: 091186106